



Réarchitecture des diplômes

Assistants de service social, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, conseillères en économie sociale et familiale, étudiants, formateurs, chercheurs, cadres du travail social...

Un seul mot d'ordre : mobilisation !

Les professionnels du travail social dans leur grande majorité ont dénoncé la mise en œuvre des états généraux du travail social initié à Marseille en janvier 2014. Cette pseudo-concertation visait en fait à "engager un chantier visant à refonder le travail social" afin de "préparer un plan d'actions pour donner aux politiques sociales les professionnels dont elles ont besoin pour leur mise en œuvre".

La CGT l'avait anticipé, les États généraux du travail social ont officialisé la disparition de la spécificité de nos métiers : la logique est d'entériner "la construction de socle commun à chaque niveau de qualification" assortie de "l'introduction de modules optionnels de spécialisation approfondie en fin d'études" et, ainsi, de mettre fin à la spécificité des métiers.

Inscrit dans la pluridisciplinarité, le travail social garantit à l'usager une approche globale basée sur la richesse et la diversité des compétences de chaque professionnel.

Dès janvier, le gouvernement a créé un diplôme unique d'accompagnant éducatif et social (DEAES) de niveau V sacrifiant et fusionnant les diplômes d'aide médico-psychologique (DEAMP), d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS), et d'assistant d'éducation auxiliaires de vie scolaire (AEAVS) – diplômes dont le niveau de compétences se situait au niveau IV – du coup complètement déqualifié par cette réarchitecture.

La disparition des métiers historiques du travail social annoncée dès septembre 2015 par le rapport Bourguignon, se concrétise pour le niveau III, le 21 mars 2016 dans le cadre de la Commission Professionnelle consultative (CPC).

Adieu nos spécificités, au revoir le code de déontologie, le secret professionnel, la reconnaissance de nos qualifications !

Parce que la réingénierie des diplômes voulue par le gouvernement "redéfinition des fonctions" amène à une polyvalence accrue, à une perte du métier, à des glissements de tâches, éloignant du public les professionnels les plus qualifiés, **la CGT dit STOP !**

Nous n'accepterons aucun compromis, pas même celui d'obtenir un reclassement de nos professions en "petit A" dépendant – comme le prévoit le PPCR¹ dont la CGT n'est pas signataire – de la mise en œuvre de la réarchitecture des diplômes et du type de fonction occupée.

Refusons de participer sous quelque forme que ce soit à la co-élaboration de la casse des diplômes d'état en travail social !

¹ PPCR : parcours professionnel, carrières, rémunérations.

Exigeons :

- ▶ **Le retrait immédiat du projet de réarchitecture des diplômes de travail social.**
- ▶ **Une formation qualifiante reposant sur l'alternance intégrative : des stages longs, garants d'une véritable professionnalisation ;**
- ▶ **Une diversité de qualifications, seule capable de répondre à la complexification des problématiques de terrain.**

Ensemble nombreux et en grève, exprimons notre colère devant la préfecture des Bouches-du-Rhône lundi 21 mars 2016 dès 10h